

## Compte rendu du conseil municipal du 30/03/2009

**Présents** : MM Lugan, Trégou, Saint Martin, Coulon, Lacam, Loubières, Relier, Jean, Campana, Labruyère, Wookey .

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès verbal de la réunion du 12 février 2009.

Mr Robert Campana est désigné secrétaire de séance .

**1) Compte administratif 2008** : Mme Paulette Trégou est nommée présidente de la séance relative aux CA.

Le Conseil Municipal approuve ce compte qui présente les résultats suivants :

- Dépenses de fonctionnement : 126 739 06€
- Recettes de fonctionnement : 137 391,65€
- Dépenses d'investissement : 327 284,63€
- Recettes d'investissement : 72 638,61€

**2) Compte de gestion 2008** : Le Conseil municipal approuve le compte de gestion établi par le receveur municipal.

**3) Fixation des taux des 4 taxes communales** : Elles restent inchangées par rapport à celles de 2008 :

Taxe d'habitation :	2,55%
Foncier bâti :	4,05%
Foncier non bâti :	64,32%
Taxe professionnelle :	6,84%

**4) Budget primitif 2009** :

Présentation du budget, qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 129 396€ et en dépenses et recettes d'investissement à 533 867,41€ .

(avant de passer au vote, Mr le Maire, afin d'éviter d'autres interventions du public – comme cela avait eu lieu au moment du vote des taux des taxes - décide le huis clos).

Le budget est voté à l'unanimité .

**5) Vente bâtiment épicerie** : un débat est engagé sur le prix de la vente . Le Maire indique qu'il a reçu une proposition d'achat par Mr Claude Gicquiaud pour 50000€ . Certains conseillers ne veulent pas vendre à ce prix. Faire estimer sa valeur par le service des domaines .

Voir également s'il y a possibilité d'une prise en charge par l'office des HLM .

Après discussion, il est décidé de répondre à Mr Gicquiaud que le bâtiment est actuellement à vendre 85 000€ et qu'il fasse, s'il le souhaite, une nouvelle offre .

D'autre part, il est précisé que le Maire ne pourra traiter sans nouvel avis du conseil municipal .

**6) Multiple rural : emprunt à contracter** :

Sur proposition du Maire le conseil municipal décide de contracter un emprunt de 120 000€ sur 20 ans au taux de 5,03%, ainsi qu'une ligne de crédit de 90 000€ au taux de 3,20% . Autorisation est donnée au Maire pour signer les contrats de prêts .

**7) Affectation des résultats** :

37148,99€ au compte 1068 du BP 2009 (recette d'investissement)

**8) Compte administratif 2008 et compte de gestion budget de l'eau**

Le Conseil Municipal approuve le CA ainsi que le compte de gestion dont les résultats sont les suivants :

- Dépenses de fonctionnement : 3842,32
- Recettes de fonctionnement : 8771,53€
- Dépenses d'investissement : néant
- Recettes d'investissement : 1570€

**9) Affectation des résultats au BP 2009 budget eau**

4499,21 en recettes de fonctionnement ligne 002

1974,84 en recettes d'investissement au compte 1068

**10) Vote du budget de l'eau 2009**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le Budget qui s'équilibre à la somme de 13199,21€ en section de fonctionnement et à la somme de 16289,29€ en section d'investissement .

**11) Compte administratif 2008 et compte de gestion 2008 budget d'assainissement**

Le conseil municipal approuve le CA ainsi que le compte de gestion dont les résultats sont les suivants :

Dépenses de fonctionnement : 5799,90€

Recettes de fonctionnement : 13845,50€

Dépenses d'investissement : 9614,77€

Recettes d'investissement : 73545,81€

**12) Affectation des résultats au BP 2009 budget assainissement**

30287,54€ en recettes de fonctionnement au compte 002

**13) Vote du budget de l'assainissement 2009**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le budget qui s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 51459,24€ et en dépenses et recettes d'investissement à 58291,80€ .

**14) Budget CCAS**

Les résultats de 2008 présentant un excédent de 248,23€, ils sont repris au BP 2009 en recette de fonctionnement.

## LE MOT DU MAIRE

### I) CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Frayssinet s'est réuni les 12 février et 30 mars 2009.

Lors de cette dernière réunion, ont été votés :

1) le Compte Administratif 2008 de la commune :

- Dépenses de fonctionnement : 126 739 06€
- Recettes de fonctionnement : 137 391,65€
- Dépenses d'investissement : 327 284,63€
- Recettes d'investissement : 72 638,61€

2) Le budget primitif 2009 qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 129 396€ et en dépenses et recettes d'investissement à 533 867,41€

3) les taux des 4 taxes communales (Professionnelle, foncier bâti, non bâti, taxe d'habitation) . Concernant celles-ci, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'à mon initiative, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de maintenir les taux de ces 4 taxes identiques à ceux de 2008.

### II) MULTIPLE RURAL :

- le coût des travaux s'est élevé à 393 000€ HT, les subventions à 189 000€ . La différence sera financée par un emprunt de 120 000€ sur une durée de 20 ans, ainsi que par une ligne de trésorerie . L'annuité d'emprunt sera couverte par les loyers encaissés.

- Depuis la mi février, de nouveaux propriétaires se sont installés . Ils seraient heureux de voir les habitants du village de plus en plus nombreux à l'épicerie et au restaurant !

### III) ECLAIRAGE COMMUNAL :

- Dans un souci d'économie, le conseil municipal a décidé de faire une coupure de l'éclairage public la nuit .

A noter : Pour information, les taux d'imposition de la communauté de communes restent également inchangés par rapport à 2008.

Le bal du comité des fêtes aura lieu à la salle des fêtes de Frayssinet le 25 avril prochain .